



Le Tampon, le 18 janvier 2015

Le Président du Tampon Tennis de Table

Marc DUBOURDIEU

A

**Mesdames et Messieurs les adhérents
du Tampon Tennis de Table**

Association

Tampon Tennis de Table



**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2015
DU TAMPON TENNIS DE TABLE**

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Président

Téléphone
02 62 57 61 58

Courriel
tampontt@travelmad.fr

Adresse
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Site Internet
tampon-tennis-de-table.re

Salle spécialisée
Gymnase William Hoarau
35 rue Charles Baudelaire
97430 LE TAMPON



Ligue Réunionnaise
de Tennis de Table

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) du Tampon Tennis de Table qui aura lieu le :

DATE : Samedi 17 janvier 2015

LIEU : salle de réunion, complexe sportif du 10^{ème} Km, 97430 LE TAMPON

HORAIRE : 18 H 00

ORDRES DU JOUR :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice 2014
- Compte-rendu financier de l'exercice 2014
- Budget prévisionnel pour l'exercice 2015
- Ajout d'un article (numéroté 5) au Règlement intérieur sur le Contrat de Performance
- Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration, changement de fonction au sein du Conseil d'Administration
- Questions diverses (*)

() seuls les points à l'ordre du jour étant débattus, vous êtes prié(e) de transmettre votre (vos) questions par mél. ou courrier postal au président.*

Un petit pot de l'amitié sera offert à l'ensemble des participants.

Marc DUBOURDIEU

Vous trouverez ci-dessous la Candidature au Conseil d'Administration du club et une procuration pour le vote à l'A.G.E. (cas d'empêchement par exemple).

Pour mémoire nos statuts / règlement intérieur prévoient que :

Article 7

Assemblée générale ordinaire

Conformément à l'article 12 des statuts de l'association, l'assemblée générale ordinaire se réunit une (1) fois par an sur convocation du président.

Tous les membres (honneur, bienfaiteur, actif) sont autorisés à participer. Seuls les membres actifs sont autorisés à voter.

2/2

*L'adhérent **de moins de 16 ans** sera représenté par son responsable légal. Le vote peut, à la demande d'un adhérent actif, s'effectuer par bulletin secret. Il est alors déposé dans l'urne tenue par le secrétaire de séance.*

Chaque membre dispose d'une voix. Le représentant légal d'un ou plusieurs mineurs de moins de 16 ans dispose d'autant de voix que d'enfants, dans la limite de 3 voix.

Le vote par procuration est autorisé, à condition qu'un écrit signé confirme la volonté d'un membre ou d'un parent d'un adhérent mineur, d'être représenté par une personne nommément désignée. Cette personne ne peut-être extérieure à l'association.



CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU TAMPON TENNIS DE TABLE

Je soussigné(e) _____, né(e) le _____ et actuellement adhérent(e) du Tampon Tennis de Table, désire postuler au Conseil d'Administration de l'Association.

Fait à _____, le _____

Signature :



PROCURATION A L'A.G.E. 2015 DU TAMPON TENNIS DE TABLE

Je soussigné(e) _____, né(e) le _____ et adhérent(e) du Tampon Tennis de Table, ou représentant(e) légal(e) de :

_____, donne procuration à

_____ pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 du Tampon Tennis de Table.

Fait à _____, le _____

Signature :